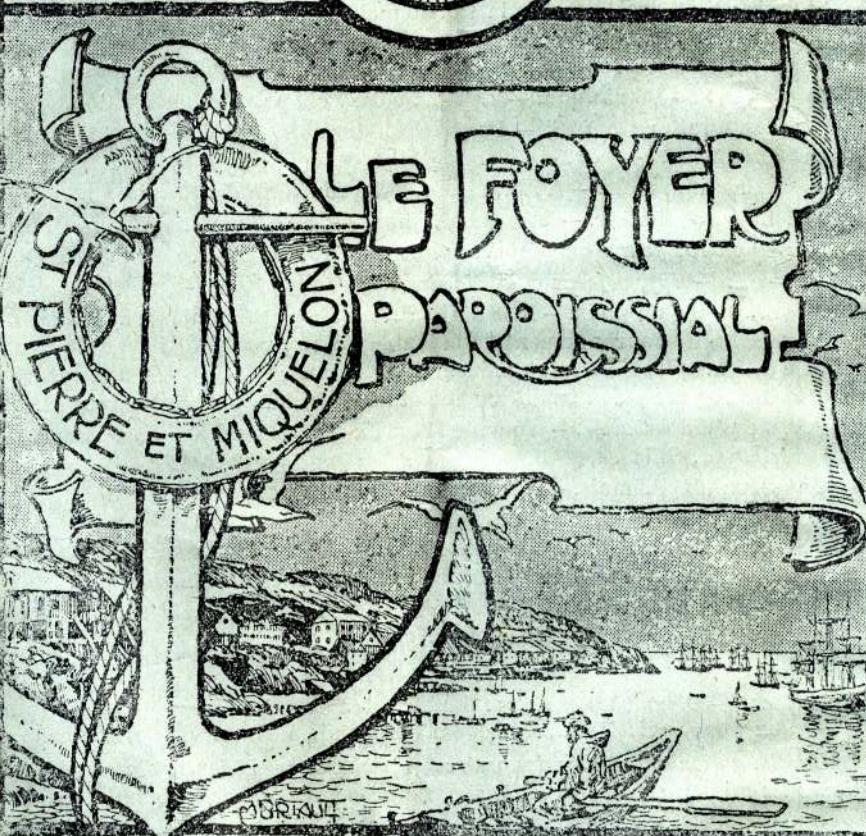
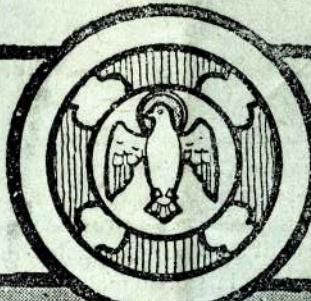




3^{me} Année

N° 31

JUILLET-
AOUT.
1926.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 6 fr.
Etranger . . . 8 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.





Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS D'AOUT 1926

1 St Pierre aux liens. — 1^{er} dimanche du mois. Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres.—Après les vêpres, procession mensuelle — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles libres.

2 Lundi : N-D. des Anges de la Portioncule. — Indulgence plénière à chaque visite à l'Eglise, aux conditions ordinaires, soit depuis hier midi jusqu'au soir du jour présent, soit depuis aujourd'hui à midi jusqu'à demain soir.

4 Mercredi : St Dominique. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

6 Transfiguration de N. S. — 1^{er} vendredi du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

7 1^{er} Samedi un mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

10 S. Laurent, martyr. — 2^e mardi du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

(Du 10 au 15, journées spécialement consacrées aux prières du Jubilé).

14 Samedi. — Vigile (*jeûne et abstinence*).

15 3^e dimanche du mois. — ASSOMPTION. — Fête patronale de la France.— Anniversaire du couronnement de la statue de St Joseph à St-Pierre. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des jeunes filles. — A 2 h., vêpres suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

18 3^e mercredi du mois. — Jour de l'Association des mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

22 4^e dimanche du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des garçons.

28 Samedi : Fête du T. S. Coeur de Marie. — A 7 h., messe mensuelle des Enfants de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

N. B. — Les cercles d'études et réunions des Dames catéchistes sont suspendus pendant les vacances scolaires.

..

MESSES. — *Dimanches et Fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h.—Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

La diminution du nombre des prêtres empêchera, sans doute, d'assurer toujours les messes aux heures indiquées. Le prêtre de chaque dimanche renseignera les paroissiens

VEPRÉS. — *Dimanches et fêtes*: à 6 h.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois à 5 heures. — La veille des fêtes.



La Bonne Page

DIEU est l'Être nécessaire.

D'où viendraient le Ciel et la Terre, si DIEU ne les avaient créées? Qui aurait mis les astres en mouvement, assignant à chacun sa place? Et comment rester athée en présence d'un ciel semé d'étoiles, qui représentent autant de milliers de mondes, évoluant à des distances infinies?

D'où viendraient l'ordre et la vie partout répandus, depuis les organismes les plus ténus, dont des millions tiennent dans un verre d'eau, jusqu'aux plantes si variées, jusqu'aux animaux de toutes formes, jusqu'à l'homme? — Autant dire que la cathédrale de Paris s'est faite toute seule en une nuit, parl'amoncellement de la pierre, du sable et de la poussière! Que sur les chemins de fer, les locomotives se sont construites par hasard et se sont mises d'elles-mêmes à traîner des wagons, sans que personne les conduise! Que les caractères d'imprimerie, s'étant formés et groupés, ont composé tout seuls les livres de nos bibliothèques!

L'Univers est une œuvre d'art; conséquemment, l'œuvre d'une Intelligence.

Aussi, tous les peuples ont cru et croient en DIEU.

Et notre conscience elle-même ne nous en parle-t-elle pas intérieurement, comme une voix qui ne saurait nous tromper.

Cette question de l'existence de DIEU est la base de tout. Voici en quelques termes la définit le Concile du Vatican:

« La Sainte Eglise, notre mère, tient et enseigne que par la lumière naturelle de la raison humaine, DIEU, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude au moyen de choses créées; car depuis la création du monde, ses invisibles perfections sont vues par l'intelligence des hommes au moyen des êtres qu'il a faits. Néanmoins, il a plu à la sagesse et à la bonté de DIEU de se révéler lui-même et de révéler les éternels décrets de sa volonté, par une autre voie, — la voie surnaturelle. C'est ce que dit l'Apôtre: « Après avoir parlé autrefois à nos pères à plusieurs reprises et de plusieurs manières par les prophètes, pour la dernière fois DIEU nous a parlé de nos jours par son Fils. »

DIEU n'est pas *inconnaissable*, puisque nous savons qu'il est, mais il est *incompréhensible* à notre raison, parce qu'il est infini: *infini*, c'est-à-dire qu'il n'est et ne peut être limité ni par le temps, ni par l'espace; ni par la matière, ni par une imperfection quelconque, aucune puissance, aucune force, aucune loi...

Il est au dessus de tout, souverainement. Et nous ne pouvons parler de lui que très imparfaitement, en cherchant le reflet de ses attributs ou qua-



lités dans l'homme et dans le monde, c'est-à-dire dans ses œuvres. Heureusement, il s'est révélé à nous, et c'est ainsi que nous connaissons, par la Révélation, beaucoup de choses de lui que la raison nous confirme mais qu'elle aurait été impuissante à trouver par ses seules forces.

D'abord, la meilleure définition de Dieu nous est donnée par lui-même, dans la Bible : « JE SUIS CELUI QUI SUIS », a-t-il dit à Moïse (Ex- III 14) C'est le sens du mot hébreu IAHVEH, dont on a fait JÉHOVAH.

Il EST. Il est unique et infini, par conséquent éternel, sans commencement et sans terme, sans passé ni futur, présent à tout, en dehors du temps qui, lui, a commencé, qui passe et qui doit finir...

Il est ESPRIT, pur Esprit, sans corps, ni figure, ni forme d'aucune sorte, pénétrant la matière sans être pénétré par elle, infiniment puissant, infiniment libre, infiniment juste, infiniment bon....

(A suivre)

Mgr LE ROY.

Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 Juin au 15 Juillet 1926

BAPTÊMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 20 Juin : RUAULT, Emmanuel-Eugène-Emile. Parrain : Eugène Vigneau; marraine : Germaine Cazier. — 6 juillet : BOUTROIS, André-Arsène. Parrain : Robert Coussart; marraine : Joséphine Admond. — 8 juillet : BRIAND, Charles-Arsène-Léon. Parrain : Léon Briand; marraine : Marcelle Duval. — 11 juillet : PANNIER, Paul-Arsène-Eugène. Parrain : Paul Chartier; marraine : Blanche Lefresne. — 12 juillet : OLANO, Jean-Joseph-Marie. Parrain : Salvator Olano; marraine : Gabrielle Olivier.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps.

Le 18 Juin : CLOCHET, Arlette Augusta, 36 jours. — DUPARC, Paul, 55 ans. — 25 juin : COUDRAY, Louise-Marie, 68 ans. — 28 juin : BRIAND, Aline, 76 ans. — 3 juillet : AUTIN, Marie, 34 ans. — 8 juillet : POLARD, Victor, 31 ans.

A vendre. — Une maison située rue de la Fauvette, comprenant 8 pièces. S'adresser à M^{me} Vve Servain, à Saint-Pierre.



Le Souvenir Saint-Pierrais

Erigé de longue date déjà, ce splendide *Mémorial*, qui se dresse dans toute la toute la virginale candeur de son marbre nouveau, attendait une circonsistance favorable pour revêtir son caractère définitif, par une solennelle consécration.

Le 11 juillet fut, pour la Colonie entière, un jour de véritable récollection spirituelle, inspirée par le dogme si consolant de la *Communion des Saints*.

A la Messe de 10 heures, les membres de la Municipalité et les Anciens Combattants s'alignaient aux premiers rangs de la pieuse assistance, qui remplissait les vastes nefs de notre Église, ainsi qu'aux plus beaux jours.

En quelques mots fort simples, mais d'une précision vécue, le Prédicateur d'occasion rappela le douloureux passé, avec les obligations qui nous lient aux âmes de nos soldats tombés au champ d'honneur. Nous leur devons un souvenir, un merci, une prière. Et ce pendant que la pensée de tous s'élevait vers Dieu, dans une ardente supplication le P. David avait la persuasion d'interpréter avec exactitude le sentiment unanime des Saint-Pierrais, alors qu'il rendait à nos chères victimes cet hommage mérité de pieuse gratitude.

Vers 14 heures, la multitude occupait les abords du Monument; elle se massait sur l'esplanade, pour attendre le cortège officiel parti de l'Hôtel-de-Ville et du Gouvernement.

Groupés en masse compacte, autour de leurs fanions, les Anciens Combattants de St Pierre et de l'Ile voisine marquaient le pas comme autrefois, ouvrant la voie au Gouverneur, suivi des fonctionnaires; au Maire, entouré des Conseillers Municipaux.

« Ouvrez le ban! » — Des cuivres sonores vibrent à travers l'espace; les drapeaux s'inclinent avec un crissement de soie mouillée.

Les mots latins de la Sainte Liturgie brisent, sans le troubler, le silence de l'universel recueillement. C'est le R. Père Poisson qui, au nom de Monseigneur le Préfet Apostolique, bénit la pierre, marquée de la croix de Jésus-Christ et devenu l'Autel de la Patrie. Puis, en termes brefs, d'une émotion contenue, il invite la foule à s'unir à lui dans la récitation de la *Prière du Seigneur* et de la *Salutation Angélique*, pour les âmes des vaillants. Et malgré l'onddée qui se déversait sur les têtes inclinées, le murmure sacré fleurissait toutes les lèvres, offrande symbolique, tandis qu'une paix céleste planait sur le peuple figé dans l'attitude de la prière.

Une voix puissante, qui se fait entendre au loin, celle de M. Gloanec, scande distinctement les noms, à jamais glorieux, de ceux qui sont tombés au service du pays.

« Morts au Champ d'honneur! » répond un cri tout vibrant d'émotion. — *Une minute de recueillement* . . . Puis, dressant sa haute stature de gentilhomme breton, tête nue sous l'avverse qui s'accentue, M. le Maire de Saint-Pierre prononce l'éloge mesuré de nos valeureux garçons.



Après lui, M. Lebuf, Président des Anciens Combattants, évoque, avec une précision minutieuse et un réalisme poignard, les horreurs du passé. On sent revivre ces heures tragiques, qui, — espérons-le — n'aurons pas de lendemain.

Il restait à résumer la leçon austère, qui se dégage des événements, à donner l'interprétation authentique du sacrifice de nos frères ; ce fut l'œuvre délicate de M. le Gouverneur Bensch, qui exprima de nobles sentiments, avec toute l'autorité de sa grande expérience des hommes et des choses.

« Fermez le ban ! » Une dernière sonnerie réveille les échos, qui dormaient sous la brume.

Avec une majestueuse lenteur, la foule se disperse, conservant cette calme mélancolie, que l'on garde au tréfond mystérieux de l'être, quand il faut quitter le Champ du Repos, par un soir de Novembre, au jour des Fidèles Trépassés.

A. D.

Vacances

Voici les vacances !

Temps du repos, temps de la paresse aussi quelquefois et de tous les vices qui s'en suivent.

Que de fois, à la fin de l'année scolaire, en voyant partir les enfants qui leur ont été confiés, les maîtres se disent le cœur plein d'inquiétude :

— Oh ! Comment tous reviendront-ils ?

— Comment tous reviendront-ils ? A l'école, au collège, ces enfants si pleins de vie, ces pauvres petites âmes que le démon regarde avec tant d'envie et qu'il essaie de perdre par tant de moyens, ces petits coeurs si prêts à se donner étaient restés, grâce aux instructions, aux bons conseils, à l'entraînement général, les amis de Jésus. S'il leur arrivait de se séparer de lui, ce n'était pas pour longtemps d'ordinaire. Mais pendant les vacances ? Comprenez-vous, parents chrétiens, l'inquiétude qui envahit le cœur des maîtres en voyant partir ceux que vous leur avez confiés.

Il y en a tant qui sont revenus méchants après être partis bons.

Il y en a tant pour qui le travail est à recommencer chaque année !

A qui la faute ?

Aux circonstances sans doute, à l'âge où ils sont, aux passions violentes qui les entraînent, aux tentations inévitables, aux occasions si multiples, à l'imprudence même de ces coeurs qui ignorent le mal.



Mais est-ce à ces causes seulement qu'il faut attribuer la perte de tant d'enfants? Les parents eux-mêmes ne sont-ils pas aussi coupables souvent! N'oublient-ils pas que leurs enfants ne sont pas des saints déjà canonisés?

Pourquoi alors les laisser courir si librement, pourquoi ne pas s'informer davantage du choix des compagnons, des lieux de réunion? pourquoi ne jamais se rendre compte de l'emploi des sous qu'on leur donne? pourquoi ne pas veiller davantage à l'accomplissement des devoirs religieux, à la fréquentation des sacrements? Quand on a l'habitude de communier souvent pourquoi diminuer le nombre des communions pendant le temps où elles sont le plus nécessaires?

Et c'est à la maman, à la grande ou à la petite sœur qu'il appartient d'éveiller, de jeter en bas du lit le paresseux qui ne veut pas se lever le matin?

Un homme d'expérience suggérait à ses élèves de faire un pacte au commencement des vacances avec leur mère ou leur sœur, par lequel ils s'engageraient à se lever au premier appel; si non, permission était donnée d'user de douce violence...

Pourquoi nos petits enfants ne feraient-ils pas ce pacte?

En tous cas, que la maman voit à ce que les communions ne soient pas trop espacées. Surtout qu'les parents prient et fassent prier les intéressés pendant ce temps si dangereux. Qu'ils les recommandent à la sainte Vierge, au Sacré-Cœur, à saint Louis de Gonzague.

Que la responsabilité des parents est donc grande!

Ah! s'ils attachaient toujours autant de prix à l'âme qu'au corps! s'ils prenaient autant de soins de la toilette et de la santé de l'âme que de la toilette et de la santé du corps!

Comment se fait-il que quelques-uns semblent ignorer le désastre de la perte de la vertu, de l'innocence!

On dirait qu'ils ont oublié que les passions sont violentes à l'âge de leurs enfants! et que le démon n'a rien tant à cœur que de perdre une âme d'enfant. Les affaires vont si bien ensuite!

Oh! parents chrétiens! priez, et veillez!

La Chapelle de Langlade. -- On y pense! Nous comptons sur les Langladiers, les chasseurs, les pêcheurs, les villégiateurs: que chacun fournisse une pierre, ou une planche, sous la forme d'un billet français, américain,... le nerf de la guerre!... Merci d'avance!

Les offrandes peuvent être adressées à Monseigneur ou à l'un des Pères.



Echos du Mois

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1926)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 32 vapeurs et de 61 voiliers.

Modification des taxes postales à partir du 1^{er} août 1926. — Voici quelquesunes des modifications portées au dernier Journal officiel: Pour les lettres et paquets clos. — jusqu'à 20 gr. : 0,40 ; — de 20 à 50 gr. : 0,65 — de 50 à 100 gr. : 0,90

Pour les cartes postales ordinaires simples : 0,30 ; avec réponse payée : 0,60.

Pour les cartes illustrées, même tarif que pour les précédentes. Par exception, les cartes postales illustrées dont l'ensemble du verso est occupé par une illustration ou gravure, à l'exclusion de toute annotation manuscrite, soient admises : 1^o au tarif des imprimés ordinaires (0,10) lorsqu'elles ne portent que la date, la signature et l'adresse de l'expéditeur. 2^o au tarif de 0,20 lorsqu'elles portent en plus, une inscription manuscrite de 1 à 5 mots.

Les fêtes du Centenaire. — Le 22 Juin eut lieu au Foyer Paroissial une Conférence par le R. P. David sur *la Vénérable Mère Anne-Marie Javouhey, fondatrice des Sœurs de St Joseph de Cluny, et l'extension de ses œuvres dans le monde*. Cette conférence fut à la fois très instructive et très humoristique. La salle se réjouit souvent aux spirituelles réparties du conférencier. Maints détails vinrent l'instruire aussi. Qui donc connaissait la petite « Nanelle » Javouhey si pieuse, au jour de sa première communion, dans la grange paternelle transformée pour une heure en église; et la jeune fille avisée qui sut tenir tête aux « Sans-culotte », révolutionnaires. Tous furent heureux d'apprendre comment prit naissance au pays de Bourgogne, dans le village de Cluny, cette belle Congrégation dont les religieuses se dévouent à St Pierre depuis cent ans.

Une série de 30 vues nous montra à l'œuvre la Vénérable Mère Javouhey et ses filles, sous tous les climats, auprès de toutes sortes de personnes: des pauvres, des malades, des infirmes surtout.

Avec le R. P. Conférencier chacun formula ce souhait : « Que dans notre chère île, l'apostolat des sœurs ne soit entravé par aucune difficulté matérielle et qu'elles soient au large dans leur maison agrandie, dut-on pour cela s'imposer quelque nouveau sacrifice. »

Le 4 Juillet, à la Salle des Fêtes, une soirée de gala, artistique et musicale, organisée par le « Comité. » L'élite de notre société assiste au concert avec le recueillement qu'on apporte pour une fonction religieuse.

M. Robichon et ses charmantes partenaires ont su faire vibrer les âmes, sous la magique influence de leur prestigieux talent.

Que dire du *Rosaire*, pièce d'André Bisson, d'après le roman de Florence Barclay? Ce fut un drame poignant, rendu avec toute la perfection d'un goût



exquis, par des personnages éminemment sympathiques et hautement dignes de la cause qu'ils servaient: celle de nos chères Religieuses.

J'ai dit un drame, mais purement psychologique, un duel d'âmes frémisantes, une intrigue à la trame subtile, toutes les nuances délicates infiniment, qui effleuraient au vol la fine pointe de l'esprit et du cœur.

Madame Joseph Lefèvre (Misse Jane) fut une séduisante *diva*, et Louis Plantagenest dans le rôle épineux de *Gérald*, un clairvoyant aveugle, qui méritait de retrouver la lumière...par l'amour; ce pendant qu'une voix suave et perlée égrenait les notes harmonieuses du Rosaire!

Les rôles de second plan s'harmonisaient parfaitement, et M. Barflett, avec son naturel flegmatique, se révéla un bonhomme de *Dr Mac Kensie*, aussi jovial que spirituel.

Soirée délicate et charmante, qui connut un égal succès à la reprise du 10 courant.

Nos artistes-amateurs ont surpassé l'attente, conquis tous les suffrages et désarmé la critique.

Le 7 juillet à l'Eglise. — Il convenait que les chères religieuses défuntas ne soient pas oubliées dans ces fêtes. Des âmes charitables le comprirent. Aussi *notre église prit-elle ses tentures de deuil le mercredi 7 juillet*. Un service très solennel fut célébré avec toutes les pompes d'usage. Lentement les chants liturgiques, ponctués par l'orgue, redirent à la fois notre regret et notre espérance. « A vos humbles épouses, à vos sacrifiées, donnez Seigneur Jésus le repos éternel ! »

Elections. — Le 27 juin dernier, il a été procédé, à Saint-Pierre, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration de la Colonie. Ont été élus 3 membres titulaires: MM. Dupont Léonce, Borotra Dominique et Lefèvre Joseph. 2 membres suppléants: MM. Sire Edouard et Morazé Julien.

Les examens au Certificat de l'Enseignement libre. — Les 1-2-3 Juillet ont été jours d'examen pour les écoles libres. Le Collège St-Christophe présentait 4 candidats au Certificat d'études 2^{me} degré, 8 au Certificat 1^{er} degré. Les écoles des Sœurs présentaient de leur côté 13 enfants au 1^{er} degré, 5 au second. Les professeurs accompagnèrent leurs élèves jusqu'à la salle d'études du Collège donnant à profusion conseils et encouragements à ceux ou celles que la peur pouvait paralyser.

La première journée ainsi que la matinée de la seconde ont été consacrées aux épreuves écrites: dictée, problèmes, rédaction, instruction religieuse, écriture appliquée. Au début de l'après-midi du 2 Juillet les résultats de l'écrit furent proclamés, amenant sur presque tous les fronts la joie du succès. L'oral fut mené à bien grâce au précieux concours de MM. Delisle, Jos. Lefèvre, Hutton, membres du Comité de l'Enseignement libre, et celui, très apprécié, de M. Le Hors, ancien directeur du Collège.

Le 3 Juillet, à 4 h., les examens étaient terminés, laissant à tous l'impression d'un contrôle très sérieux et de la plus complète impartialité.



Le recensement. — Les îles St-Pierre et Miquelon avaient, en 1816, 675 habitants; en 1870, 4750; en 1902, époque de la plus forte moyenne : 6482. Et maintenant? Somme-t-nous encore plus de 3700 sur ces rochers arides et embrumés? Combien de Français y montent aujourd'hui la garde, sentinelles avancées, face à l'Amérique?

Nous le saurons bientôt, grâce au zèle averti des employés municipaux. Le 1^{er} juillet a été choisi pour ce travail. A chaque porte, un coup discret. C'est le recenseur. Il vous présente gracieusement et pour rien une grande feuille en partie imprimée. « Remplissez-la, je vous prie; je viendrai la prendre dans deux jours. » ou bien, s'asseyant sans façon et déployant sa large serviette, il vient en aide à votre inexpérience : « Madame s'appelle?... »

Le Navire hôpital. — La deuxième croisière de la « Ste Jeanne d'Arc » a commencé le 10 Juin. Par temps presque toujours clair et calme, le navire hôpital a parcouru tous les bancs de pêche, assistant 181 navires, dont quelques Portugais et Canadiens. Il a pu constater que jusqu'ici la pêche était relativement faible. Au cours de sa mission consolatrice, il a remis 8759 lettres, reçu 5839 pour France, transmis 169 lettres-océan; il a recueilli 11 naufragés et remis 7 autres à leurs bords. Le 2 Juillet, à 4 h. du matin, par temps superbe, la « Ste Jeanne d'Arc » rentrait à St Pierre, amenant avec elle 15 malades pour l'hôpital.

Brevet élémentaire. — La session annuelle du Brevet élémentaire s'est tenue les 8, 9 et 10 juillet dans les locaux de l'école communale. Le Jury était composé de M. Michel, président. MM. Nirpot, Le Hors, Kutchenritter, le R. P. Cardinal et M^{me} Talpin. Sur les 9 candidats, 5 seulement réussirent l'écrit, 3 l'oral; ce sont trois jeunes filles du Pensionnat: M^{mes} Eveline Detcheverry, Céleste Michel et Antoinette Pinaquy.

Le 14 juillet. — Favorisé par un temps magnifique le programme des jeux fournit aux St-Pierrais des distractions nombreuses et intéressantes. Sur la route de Savoyard se réunirent les amateurs de tir et de courses. Les gagnants du tir furent Albert Ozon et Auguste Delamaire, Jean Borotra et Joseph Grosvalet, Auguste Poulain, Joseph Casamayor et Auguste Dériouet. La course de bicyclettes revint, comme l'an dernier, à Pierre Dériouet. Comme l'an dernier également, les meilleurs coursiers de St-Pierre ne purent battre le cheval de M. Jh. Gautier, monté par Artano.

En ville, assistance des grands jours au concours de « balle au mur » place de la Liberté — au match de football, brillamment enlevé par l'équipe des « maillots rouges » par 4 buts à 2. — aux jeux divers de la place du Gouvernement et du quai de la Roncière qui firent beaucoup d'heureux.

Le dollar. — C'est un personnage important à St-Pierre. Et ses fantaisies actuelles rembrunissent plus d'un front. De quoi demain sera-t-il fait? On sent l'offensive sournoise qui s'accentue contre notre chère France. Jusqu'où ira-t-elle?.... Efforceons-nous de tenir..... mais surtout *n'oublions pas l'arme de la prière.*



Arrivées et départs. — *Sont partis le 15 juin*, par le « Pro Patria »: M. et M^{me} J. Leguluche.

Sont arrivés le 24 juin, par le « Pro Patria »: MM. A. Briand, J. Gautier, W. Miller, Christian Morazé; M^{me} et M^{me} J. Yvon; M^{me} Boudreau-Le Tiec et cinq enfants; M^{me} Andrée Morazé.

Sont partis le 29 juin, par le « Pro Patria »: MM. A. Briand, W. Miller, M. et M^{me} Holmes-Mahé et un enfant; M^{me} Flahaut; M^{me} Eva Cormier.

Sont arrivés le 9 juillet, par le « Pro Patria »: MM. V. Audoux, R. de la Villefromoy, L. Hardy, fils, P. Lespagnol; M. et M^{me} A. Salomon; M^{me} Mac Grégor, White; M^{me} B. Leguichei et deux enfants; M^{me} V. Messanot et deux enfants; M^{me} Eda Hagen.

Les « As » du Catéchisme.

Appelons ainsi les enfants qui viennent de passer un bon examen d'Instruction religieuse.

COURS DE PERSEVÉRANCE.

Deuxième année: Lucien Goupilliére, Charles Arthur, Roger Borotra, Maurice Leroux, Alain Favereau, W. Renoux.

Rachel Lassus, Noëlla Riggs, Marguerite Ivigine, Anita Martel, Marie Clément, M. Al. Hamel, Bertha Arnaud.

Première année: Pierre Gervain, Auguste Le Troquer, Pierre Langlois, Gustave Champdoizeau, Paul Hebditch, René Dagort, Richard Bartlett, Armand Gélos, Francis Dérible, Ernest Hutton, René Portais, Auguste Admond, Pierre Beaupertuis.

Gabrielle Leroux, Marie-Andrée Irvigine, Marie Lemaine, Marguerite Huby, Juliette Dugué, Madeleine Béchet, Simonne Farvacque, Antoinette Heudes, Yvonne Girardin, Ella Lechevallier, Bérangère Morazé, Marie de la Villefremoy, Hélène Etchegoyen, Marie Lefèvre.

COURS DE LA COMMUNION SOLENNELLE. ET DE LA CONFIRMATION.

Léon Ruellan, André Gilbert, Jean Cantaloup, André Tilly, Auguste Gervain, Edouard Dérible, Norbert Allain, Charles Sabarotz, René Goupilliére, Pierre-Marie Lebailly, Eugène Lafargue, Francis Lemaine, Henri Nicol, Pierre Laffitte, Jh. Beaupertuis, René Fardel.

Marie Enguehard, France Sire, Geneviève Vergnes, Jeanne Champdoizeau, Léone Fouchard, Madeleine Déminiac, Eva Morazé, Lucienne Ozon, Hen-



Mélie Lechevallier, Alberte Vital, Adèle Fouchard, Suzanne Lefèvre, Renée Roverche, Louise et Marguerite Le Dall, Denise Quémart, Paulette Nicol, Marie Téletchéa, Claire Mouton, Thérèse Briand, Jeanne Janil, Roberte Pitman, Juliette Daireaux.

COURS PRÉPARATOIRE.

W. Riggs, Emile-Henri Dugué, Pierre-Marie Renou, Raymond Briand, Robert Dagort, Georges Ozon, Jean Martel.

Paulette Roussel, Jeanne Briand, Marie-Augusta Cormier, Marguerite Dérible, Juliette Admond, Marie Guibert, Marie-Thérèse Hacala, Gracie Hallouet, Marthe Foliot, Marie et Marcelle Janil, Léone Poirier.

Distribution des Prix

aux Elèves du Collège Saint-Christophe

Ce fut une véritable fête de famille, tout intime. Le R. P. Lemoine, directeur du collège, développa dans son discours la nécessité du travail pour parvenir à l'idéal chrétien et patriotique. Et les applaudissements sincères et chaleureux lui prouvèrent qu'il avait eu la note juste.

Au piano, M. Francis Leroux enleva allègrement plusieurs morceaux très goutés. Dans l'intervalle des distributions, une petite pièce en 2 actes « l'oncle Harpagonneau » et plusieurs monologues et chansons réjouirent l'assistance et dévoilèrent chez l'un ou l'autre acteur un talent très marqué.

Voici les noms des lauréats :

Prix d'Honneur offert par M. le Gouverneur : Paul Lebailly, élève de sixième.

Prix d'Honneur offert par M. Henri Fouyère, député de l'Indre, délégué des îles Saint-Pierre et Miquelon, au Conseil Supérieur des Colonies : Auguste Gervain, élève de Septième.

Prix d'Honneur : Emile-Henri Dugué, élève de Huitième.

Ont mérité, en outre, une *Mention d'Honneur* : Pierre Gervain, élève de Sixième; Georges Briand, élève de Septième; Fernand Goupilliére, élève de Huitième.

N. B. — Les *Prix d'Honneur* sont décernés par les suffrages des Maîtres et des Elèves à l'élève de chaque classe qui s'est tout particulièrement distingué par un ensemble marquant de qualités, par son application et surtout par sa bonne conduite.



PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

offerts par Mgr Heitz: Préfet Apostolique.

Classe de Sixième. — 1^{er} Prix : Henri Gautier.

Classe de Septième. — 1^{er} Prix : Auguste Gervain.

Classe de Huitième. — 1^{er} Prix : Joseph Cormier.

PRIX D'EXCELLENCE.

Ces prix sont attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures places dans l'ensemble des compositions et concours de l'année scolaire.

CLASSE DE SIXIÈME, 1^{re} division. — PRIX (*offert par M. le Maire et le Conseil Municipal de Saint Pierre*): Olympe Lechevallier.

2^e division. — PRIX (*offert par le Comité de l'Enseignement libre*): Auguste Le Troquer.

CLASSE DE SEPTIÈME, 1^{re} division. — PRIX: Georges Briand.

2^{me} division. — PRIX: Christian Favreau.

CLASSE DE HUITIÈME, 1^{re} division. — PRIX: Fernand Goupillièvre.

2^e division. — PRIX: Jean Casamayor.

CERTIFICAT D'ÉTUDES.

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes* délivré par le Comité de l'Enseignement libre.

Deuxième degré: Pierre Gervain, Paul Lebailly, Léon Ruellan, Maurice Leroux.

Premier degré: Auguste Gervain, Jean Cantaloup, Georges Briand, Armand Gélos, Paul Hebditch, Auguste Admond.

PRIX DES MATIERES CLASSIQUES.

CLASSE DE SIXIÈME.

Première division. — PRIX (*offert par la Chambre de Commerce de St-Pierre*): Pierre Gervain, titulaire de 3 prix et 6 accessits.

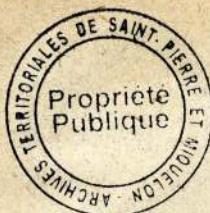
PRIX (*offerts par le Comité de l'Enseignement libre*): Olympe Lechevallier, 4 p., 3 acc.; Paul Lebailly, 3 p., 4 acc.

Première division. — Prix et accessits obtenus : Léon Ruellan, 1 p., 2 a.; Henri Gautier, 2 p., 1 a.; Alain Favreau, 1 p., 2 a.; Maurice Leroux, 2 p., 1 a.; Gabriel James, 3 a.

Deuxième division. — Prix et accessits obtenus : Auguste Le Troquer, 8 p.; William Riggs, 4 p., 4 a.; René Dagort, 2 p., 5 a.; Pierre Douet, 3 a.; Ernest Hutton, 2 a.; André Gilbert, 2 a.; Louis Gauvain, 1 a.

CLASSE DE SEPTIÈME.

Première division. — Prix et accessits obtenus : Auguste Gervain, 12 p. 3 a.; Georges Briand, 10 p. 4 a.; Jean Cantaloup, 4 p., 10 a.; Paul Hebditch, 2 p.



7 a.; Charles Artur, 2 p. 6 a.; Armand Gélos, 1 p. 7 a.; Pierre-Marie Lebailly, 5 a; Jean Lévéque, 5 a; Joseph Foliot, 1 p. 2 a; Richard Bartlett, 1 p., 1 a; Henri Nicole, 2 a; Auguste Admond, 2 a; Francis Déable, 1 a; Joseph Jézéquel 1 a; André Briand, 1 a.

Deuxième division. — Prix et accessits obtenus : Christian Favreau, 12 p., 1 a.; Lucien Girardin, 1 p., 6 a.; René Goupilliére, 1 p., 6 a.; Jean Martel, 1 p., 5 a.; Pierre-Marie Renou, 6 a.; Ernest Victor, 3 a.; Louis Arantzabé, 2 a.; Raymond Briand, 2 a.; Jean Gautier, 2 a.; Maurice Rosse, 2 a.; Edouard Perrot, 1 a.; Emile Roverch, 1 a.; Paul Roverch, 1 a.

CLASSE DE HUITIÈME.

Première division. — Prix et accessits obtenus : Fernand Goupilliére, 10 p., 1 a.; Robert Dagort, 6 p., 5 a.; Georges Ozon, 3 p., 6 a.; Emile-Henri Dugué, 5 p., 2 a.; Joseph Cormier, 1 p., 4 a.; Maurice Jouquand, 3 a.; Charles Roblot, 1 p., 1 a.; Norbert Siegfried, 1 a.; Auguste Dérouet, 1 a.; René Bourgeois, 1 a.; Jean Girardin, 1 a.; René Le Goff, 1 a.; Francis Lemaine, 1 a.; Léon Lemaine, 1 a.; Fabien Petitpas, 1 a.; Jean Gauvain, 1 a.

Deuxième division. — Prix et accessits obtenus : Jean Casamayor, 6 p., 1 a.; Joseph Hebditch, 2 p., 8 a.; Joseph Fauvel, 2 p., 1 a.; Francis Lissaraga, 1 a.; Alexandre Poirier, 1 a.; Etienne Urdanabia, 1 a.; Eugène Victor, 1 a.; Francis Cloony, 1 a.; Germain Coste, 1 a.; Jean Le Bars, 1 a.; René Lefresne, 1 a.; Auguste Leloche, 1 a.; André Lepape, 1 a.

Un peu de notre Histoire (27)

LES ANCIENNES FAMILLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

FAMILLES MOUTON

Jean Mouton: dit Fleury d'or, de Saint-Michel de Cercassonne, soldat canonnier, faisait partie de la compagnie du baron de l'Espérance qui vint tenir garnison à Miquelon lors de la rétrocession des îles à la France, au traité de Paris de 1763. L'occupation effective eut lieu le 14 juillet de la même année. Ce militaire épousa le 29 novembre suivant, Angélique Henengre, de Landaul en Bretagne, dont les parents avaient séjourné au Cap-Breton. Ce fut le premier mariage contracté à Miquelon.

Ce ménage eut sept enfants: Charles-Jean, né en 1765, tenu sur les fonts baptismaux par l'écuyer Charles-Gabriel Duqueroy du Coux, beau-frère du Commandant de Miquelon, et dame Anne-Claire Du Pont de Renon, baronne de l'Espérance, Jean-Baptiste et Joseph-Gérôme (jumeaux), venus au monde en 1767, Jérôme né en 1769, Angélique en 1771, Thérèse en 1774 et Louis en 1776. Libéré comme caporal, en 1776, Jean Mouton s'installa comme tailleur d'habits à Miquelon. Il ne devait pas exercer bien longtemps sa nouvelle profession, car les Anglais, arrivant en 1778, l'embarquèrent pour la France avec toute la population.



Quand, en 1783, le traité de Versailles rendit de nouveau Saint-Pierre et Miquelon à la France, la plus grande partie des anciens habitants revint, nous le savons dans la colonie. Parmi eux Jean-Baptiste, Jérôme et Angélique Mouton. Nous ne savons rien sur le sort du père et de la mère et de leurs autres enfants Charles-Jean, Joseph, Thérèse et Louis. Rien d'étonnant qu'ils furent au nombre de ceux qui périrent victimes d'une traversée affreuse, et des misérables conditions dans lesquelles ils avaient été embarqués.

Les trois réoccupants se marièrent peu de temps avant la nouvelle irruption des Anglais, en 1793 : Jérôme avec Anne Briand; Jean-Baptiste avec Angélique Girardin; Angélique avec Bertrand Hiriart.

Jérôme Mouton put s'enfuir à l'île Madame (Cap Breton) avec d'autres Acadiens. Une fille, Louise, naquit à Arichat le 4 février 1794, et un fils Pierre en 1795. Jérôme put gagner la France deux ans après avec sa famille. Il se fixa à Bordeaux où de nouvelles naissances survinrent : François en 1797, Anne en 1806.

Devenu veuf, il se remaria avec Joséphine Chevalier, il revint encore à Miquelon, en 1816, et y mourut peu de temps avant la naissance de son fils Alfred-Emmanuel, arrivé le 30 mars 1817.

Jean-Baptiste Mouton fut déporté, fin 1794, à Halifax avec la population. Sa femme y mourut en 1797 en donnant le jour à leur fille Marguerite. Rentré en France, il s'installa à La Rochelle, où il se remaria avec Louise Pautrot. De cette seconde union naquirent deux enfants : Joseph en 1801, Louise-Olive en 1803. Sa seconde femme mourut dans cette ville en 1807, et lui-même en 1812.

Angélique Mouton et son mari Bertrand Hiriart se fixèrent à Bordeaux où leur fille Jeanne-Angélique vint au monde en 1803. La mère mourut dans cette ville en 1809.

Arrivèrent dans la colonie, en 1816, sur la « Caravane » : Jérôme Mouton et sa femme, Joséphine Chevalier, ses deux filles : Louise, mariée en 1818 à Célestine Bizeuil, et Anne, mariée en 1822 avec Michel Alexandre ; et ses deux garçons : Jérôme et François, ce dernier marié en 1819 avec Louise-Simonne Poirier.

Arrivées également, les deux filles de Jean-Baptiste Mouton, Marguerite et Louise-Olive et leur frère Joseph. Marguerite se maria, le 28 mai 1819, avec Joseph-Emmanuel Gautier ; Louise-Olive, avec Guyon Hippolite, le 24 octobre 1821, et Joseph, en 1830, avec Marie-Madeleine Richard, des îles de la Madeleine.

Enfin Bertrand Hiriart, veuf de Angélique Mouton, avec sa fille Jeanne-Angélique, mariée, le 13 octobre 1818, à Bonaventure Leloche ; et Alfred-Emmanuel Mouton, qui prit pour femme, en 1842, Marie Poirier.

Les Mouton résidant dans la colonie, se réduisent à deux ou trois familles en dehors des descendants par les femmes.



Chronique de Miquelon

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1926)

Ni baptême, ni sépulture.

Election au Conseil d'Administration. — Le 27 Juin, les électeurs étaient appelés à choisir deux représentants au Conseil d'administration de la Colonie. MM. Chartier et Gilles Detcheverry, conseillers sortants, étaient seuls candidats. Sur 99 votants, ils ont obtenu: M. Gilles Detcheverry, 94 voix; M. Chartier, 72.

La pêche — Un coup de vent. — Les premières marées de la campagne furent satisfaisantes. L'abondance de morue donnait au pêcheur l'espoir d'un bon rendement. Mais les coups de vent sont venus, rendant la pêche difficile.

La marée du 19 juin peut compter parmi les plus périlleuses que nos pêcheurs aient connues. Les doris se trouvaient sur la côte ouest. Tout entier à leurs lignes sans cesse secouées par la morue, nos hommes n'avaient prêté qu'une attention médiocre à la forte brise qui soufflait du « suroï ». Quand ils se décidèrent à lever l'ancre, la mer, de tous côtés, moutonnait. Jusqu'à la « pointe à la louvre », rien d'anormal. Mais au moment d'entrer en rade, les doris trouvaient *vent debout*; les vagues, très fortes, les secouaient avec violence, et par moment les emplissaient. Heureusement les embarcations restèrent groupées afin de se prêter main-forte dans le danger. Et cette mesure de prudence permit à plusieurs doris, ayant leur moteur en panne ou d'autres avaries, de se mettre à la remorque d'un camarade charitable.

Grâce à Dieu, nous n'eûmes rien de grave à déplorer.

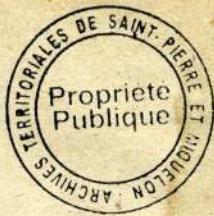
Pêcheurs étrangers. — Les eaux de Miquelon sont fréquentées chaque année par un nombre imposant de goélettes anglaises. Elles s'installent habituellement sur la côte ouest au grand détriment de nos pêcheurs. Depuis le printemps, 29 de ces goélettes sont venues sur rade. Beaucoup n'accostent pas, dans la crainte, sans doute, de se voir payer autrement que par des paroles incomprises leur procédé peu délicat.

A VENDRE. — Piano d'occasion, Prix 1800 francs.

S'adresser à M^{me} Michel.

Bon Mot. — T'as perdu quelque chose : donne-moi dix sous, j'te dirai quoi c'est !
— Volontiers, voilà dix sous !

— Eh ben, t'as perdu la boulle ? C'est maman qui l'a dit.



La morue

La morue n'a pas seulement pour signalement une grande bouche et des yeux de myope, elle a aussi comme marque particulière, au-dessous de la lèvre inférieure, une barbiche en forme de mouche, le poil, suivant l'appellation des marins. Ce poil constitue en quelque sorte le trait caractéristique de sa race.

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, du banc d'Arguin; mais les soi-disant morues du banc d'Arguin n'ont pas la mouche, elles n'ont pas le poil, ce sont des poissons quelconques, fort estimables, je veux bien le croire, seulement ce ne sont pas des morues. Les morues avec poil, les vraies, celles de pure race, ne se rencontrent qu'en Islande ou à Terre-Neuve. Cependant, même parmi elles, le pêcheur établit des classifications, suivant le point de vue auquel il se place. C'est ainsi qu'il distingue d'avec la morue proprement dite le « faux poisson », autrement dit l'ançon, parce qu'une raie noire — comme la queue d'un âne — s'étend tout le long du dos.

Au point de vue de la différence des sexes, il y a la morue femelle, ventrue et ballonnée, comme on doit être quand on porte neuf millions d'œufs, et le mâle, de forme plus allongée, que nos pêcheurs appellent le linguard. Au point de vue de l'âge, il y a les moruettes ou cavignots, la jeunesse dorée du Banc: excellents en friture, ces jeunes cavignots! Au point de vue de l'endroit où elles se trouvent, il y a les morues de roche ou de caillou, reconnaissables des morues de fond par les taches roussâtres qu'elles ont sur le ventre. Au point de vue des saisons, on distingue la morue de première saison qui, préparée au printemps, ne rougit jamais, alors que la morue d'août rougit, quelquefois, quinze jours après qu'elle a été séchée; il y a aussi la morue de capelan, plus grasse mais moins ferme que celle pêchée plus tard. Au point de vue du poids, il y a la morue du Grand Banc, toujours de belle taille et bien proportionnée, l'honneur et l'orgueil du quintal; la morue du Banque-reau qui fait banqueroute à l'époque du capelan, on ne sait pourquoi, toujours moyenne pesant à peu près 450 grammes; et la morue du Banc de Saint-Pierre, petite il est vrai, mais la plus estimée, au dire des connaisseurs, bien supérieure comme qualité à la morue de Norvège, la seule que connaissent les Parisiens, à cause de ces merveilleux filets qui s'étagent à la devanture des épiceries, pardon! des marchands de denrées coloniales.

M. CAPERON.

A vendre.—Une propriété sis e rue Truguet, ancienne École Sainte-Croisine, comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M^e Enguehard, notaire.



Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1926)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,
Le 20 Juin : Rita-Josepha-Elisabeth VIDAL. Parrain : Joseph Vidal; marraine :
Marguerite Zavala, née Pickmann.

Ancienne propriété d'Aigremont. — La «Morue Française» vient de l'acquérir de M. Lemoine, armateur à St Malo. Il sera maintenant plus facile de soustraire à la profanation, par une clôture, l'emplacement de la petite chapelle qui avait été solennellement bénite le 15 août 1845 et qui servit longtemps d'église paroissiale.

Drapeau des Anciens Combattants de l'Ile. — Une délégation des Anciens Combattants de St Pierre nous l'apporta le ven tredi 9 Juillet, fête de N. D. de miracles. M. le Curé le bénit et, le basant, déclara embrasser en lui tous ses défenseurs. Un cortège se forma pour le porter à la Mairie et de là à la «Montagne du Souvenir» où un Poilu inclina les trois couleurs devant le Monument de nos glorieux morts.

CRÉDIT NATIONAL 1919

Garantie directe de l'Etat Français

Vente à tempérament en conformité de la loi du 12 Mars 1900

GROS LOTS

UN MILLION de fr.

500.000 fr.

100.000 fr.

50.000 fr.

Quatre tirages par an

1^{er} Mars -- 1^{er} Juin

1^{er} Septembre - 1^{er} Décembre

Payable **30 fr.** en souscrivant à
le solde en 19 mensualités de
30 francs chacune.

Toute obligation qui ne gagnera
pas un lot est garantie rembour-
sable à **600 fr.**

Dès le premier versement de **30 fr.**
on devient propriétaire du titre
avec droit à l'intégralité du lot.

25 fr. d'intérêt par an

Envoyez **30 fr.**
(billets, mandat, chèque)

Banque Générale de Change
11, rue Haxo, MARSEILLE



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIERE
Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.

Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIERE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
inodores.

Vve Andrieux et Fils et Leméac

Agents exclusifs et dépositaires:
Champagne « Piper Heidsieck », Reims.
Cognac « Godet Frères », La Rochelle.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les
navires — Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

« NEW-YORK STORE »
MONTESINOS ET SESS

Le plus grand choix de Modes et Nou-
veautés françaises et américaines.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation-
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). —
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) — Ver-
mouth Cinzano.

C.P. Chartier et Cie,
 Vins et Spiritueux.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

HOTEL ROBERT
 Quai de la République

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole — Ship brokers — Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-
ballage — Cigarettes Nationales et Mélié.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles
divers.

Le meilleur des reconstituants
VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

HABILLEZ-VOUS

AU « NEW-YORK STORE » !
Grand choix de Robes, Tailleurs, Man-
teaux, Costumes et Pardessus pour
tout âge. — Meilleures qualités pour les
mêmes prix.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soirées - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Œufs, etc. - Fournisseur des navires.

ALBERT BRIANDRue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.**La Morue Française & Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

A. MAUFROYQuai de la République.
Commission - Représentation - Importation - Exportation.**A. ROULET**Boucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs, etc. Fournisseur des navires

A Louer

Imp. du « Foyer Paroissial » -- Le Gérant: J. Cardinal.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation
Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.**Représentant***Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac*Champagne:* V^e Cliquot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et C^e, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.*Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Molets marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

*Affaires de Banque en général*589 *Succursales au Canada*, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: **Banque Nationale de Crédit** — **Barclays Bank (Overseas) Limited** — **Crédit Commercial** — **Crédit Lyonnais** — **Société Générale**.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de bureau:*Malin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.***G. D. DALLAIRE,**
Directeur.